



COLLÈGE NATIONAL  
DES GYNÉCOLOGUES  
ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS



## Communiqué

### **Vaccination anti-COVID-19 des femmes enceintes : Le CNGOF et Le GRIG rappellent leur position.**

Paris, le 8 mars 2021 - Dès le mois de janvier dernier le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) et le Groupe de recherche sur les infections pendant la grossesse (GRIG) ont plaidé pour un élargissement aux femmes enceintes de la vaccination anti-COVID-19. Le 2 mars 2021 la HAS a intégré cet avis et stipule que *« malgré l'absence de données suffisantes au cours de la grossesse, l'administration des vaccins contre la Covid-19 chez la femme enceinte n'est pas contre-indiquée. Cette vaccination doit être envisagée si les bénéfices potentiels l'emportent sur les risques pour la mère et le fœtus. En particulier, les femmes enceintes de plus de 35 ans ou celles présentant d'autres comorbidités comme l'obésité ou le diabète ou les femmes enceintes susceptibles d'être en contact avec des personnes infectées du fait de leur activité professionnelle pourraient se voir proposer la vaccination. »*

Les vaccins à ARNm (Comirnaty® ou Moderna®) devraient être privilégiés. Le vaccin à ADN (VaccineAstraZeneca®) n'est pas contre-indiqué mais il est plus fréquemment à l'origine d'une fièvre réactionnelle sans risque spécifique pouvant être traitée par paracétamol. Il n'y a à ce jour aucun argument pour penser que les vaccins mentionnés peuvent induire un effet délétère fœtal mais une injection pendant le premier trimestre de grossesse est à éviter de principe.

Nous nous réjouissons que les sages-femmes puissent prescrire et administrer les vaccins anti-SARS-CoV-2 mais nous regrettons en revanche que les pharmaciens ne puissent réaliser cette injection.

Nous demandons à tous nos collègues d'informer les patientes et les centres de vaccination sur la possibilité d'une vaccination après le premier trimestre de la grossesse chez toutes les femmes enceintes qui le souhaitent.

Pour cela nous souhaitons une mise à disposition des vaccins dans les structures concernées et que les femmes enceintes soient intégrées officiellement à la liste des publics prioritaires pour la vaccination.

D'autre part, nous incitons très fortement les professionnels de santé à la vaccination avec n'importe quel type de vaccin. La vaccination nous parait médicalement, éthiquement et moralement indispensable .

Pour le CNGOF et le GRIG,

Pr Joëlle Belaisch-Allart, Pr Cyril Huissoud, Pr Olivier Picone

**Contacts communication et relations presse :**

Marie-Hélène Coste, MHC – Finn Partners  
[marie-helene.coste@finnpartners.com](mailto:marie-helene.coste@finnpartners.com)  
06 20 89 49 03

Véronique Simon-Cluzel, MHC – Finn Partners  
[veronique.simon-cluzel@finnpartners.com](mailto:veronique.simon-cluzel@finnpartners.com)  
06 68 86 32 30